



**CORRIVEAU J.L. & ASSOC. INC.**  
**ARPENTAGE - SURVEYING**



1085, 3e Avenue  
Val-d'Or (Québec) Canada  
J9P 1T5  
Tél: (819)825-3702  
Fax: (819)825-2863  
Courriel: bureau@corriveaujl.com

Val-d'Or le 23 février 2009

Secrétaire du BAPE  
À l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Projet Canadian Malartic  
Bureau d'audience publiques sur l'environnement  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6



**260**

**DC20**

Projet minier aurifère Canadian Malartic

MRC La Vallée-de-l'Or 6211-08-005

**Objet: Appui du projet Canadian Malartic  
Malartic, Québec**

Madame,

C'est avec empressement que nous vous exhortons d'être favorable à ce projet Canadian Malartic.

Ces activités minières sont déjà et seront pendant longtemps un apport économique important pour toute la région de l'Abitibi-Témiscamingue et même à travers le Québec, puisqu'en général une grande quantité d'intervenants (spécialistes, ingénieurs, ouvriers, mineurs) ne peuvent tous être trouvés en région et il en est de même pour les achats d'équipement et fournitures diverses.

Ce projet coïncide parfaitement, en cette période de récession désastreuse, avec les projets d'infrastructures mis de l'avant par les gouvernements pour passer à travers ces temps difficiles.

La région connaissant un grand ralentissement à cause de l'économie mondiale qui s'est effondrée, ainsi que par le fait même de la cessation de l'exploration minière, en plus de l'industrie du bois qui était moribonde depuis quelques années, nous avons une chance unique d'aider la région et contrer les effets dévastateurs des raisons ci-avant évoquées.

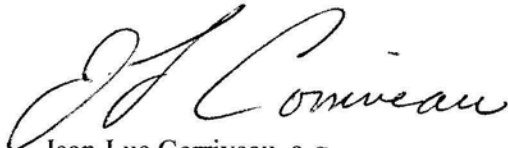
Ce projet, que nous connaissons très bien, ainsi que bien connaître les secteurs ou lieux touchés par les activités projetées pour les avoir arpentés, marchés, cartographiés depuis au moins 30 ans car nous avons travaillé pour l'ancienne mine Est Malartic et autres environnantes des lieux concernés.

Nous trouvons le projet bénéfique tant au point de vue écologique qu'économique. Le site d'intervention étant en majeure partie sur les anciens résidus et affluents de ces mines exploités depuis plus de 60 ans. Nous avons une chance unique à peu ou pas de frais de la part des contribuables ou des gouvernements de réparer l'environnement en ces lieux. De plus, une partie de la ville de Malartic ainsi démenagée, était située près de zones dangereuses sujettes à effondrements, d'où le puits à ciel ouvert fera disparaître à jamais toutes ces zones à risques.

De nouveaux quartiers sont et seront ainsi développés avec les nouveaux édifices institutionnels redorant le nouveau visage de Malartic. L'effet d'entraînement ainsi que le besoin de travailleurs à Malartic pourraient provoquer une demande accrue de nouveaux quartiers résidentiels et attirer de nouveaux citoyens, ainsi qu'inciter les gens à la retraite ainsi que les jeunes à revenir dans leur ville.

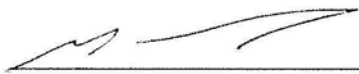
Espérant que ces quelques arguments permettront de vous éclairer sur la grande opportunité que représente ce projet.

Bien vôtre,

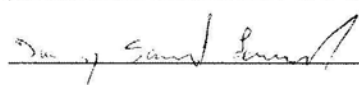


Jean-Luc Corriveau, a-g.,

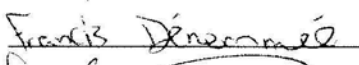
Et employés:



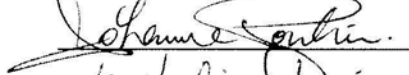
GERALD LEFRANCOIS



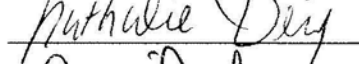
Guy Saint-Louis



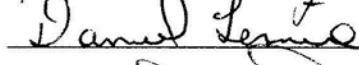
Francis Denechaud




Jeanne Fontaine




Mathieu Dery




Daniel Lemaire




Anisio



Francis Joubert



Joseph



Marcel Bédard